

**Soutien à différentes actions dans le
domaine de l'animation économique**

Rapport n° CP/2011/377

Service gestionnaire :

Service développement économique et touristique - Cellule entreprises et territoires

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission Permanente du Conseil Général une participation financière du Département à différentes actions dans le domaine de l'animation économique.

I. Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace - Stratégie 2011 pour le développement des métiers d'art en Alsace

La Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace (FREMAA) organise chaque année des manifestations visant à promouvoir l'artisanat d'art en Alsace.

Depuis 2006, la FREMAA s'est engagée dans une stratégie pour le développement et la promotion des métiers d'art qui se traduit par l'élaboration d'un programme d'actions annuel en faveur des métiers d'art.

Ce programme permet à la FREMAA de présenter à ses partenaires institutionnels (Etat, Région Alsace, Conseil Général du Bas-Rhin, Conseil Général du Haut-Rhin, Chambre de Métiers d'Alsace) une programmation globale axée autour de :

- l'accompagnement des entreprises d'artisanat d'art
- le patrimoine culturel.

La proposition de partenariat pour 2011 porte sur :

- la manifestation « Au cœur du patrimoine, les métiers d'art » : exposition consacrée aux professionnels de la tradition et du patrimoine à ANDLAU du 10 au 13 juin 2011
- l'organisation d'un pôle Alsace au Salon du Patrimoine Culturel de PARIS du 3 au 6 novembre 2011
- l'opération « carnets de tendances » qui vise à diffuser auprès des prescripteurs (architectes, décorateurs...) des fiches destinées à leur présenter les potentialités qu'offrent les métiers d'art en matière d'innovation dans les matériaux de construction, la restauration du patrimoine, l'urbanisme ou encore l'agencement intérieur.

Le budget prévisionnel 2011 de la FREMAA au titre de ce programme d'actions s'élève à 135.000 €. Il est couvert par autofinancement à hauteur de 24.000 €.

La FREMAA sollicite une participation départementale de 10.000 € au titre du programme partenarial 2011.

Les autres partenaires sollicités sont :

- Etat : 11.500 €
- Conseil Régional d'Alsace : 42.000 €
- Conseil Général du Haut-Rhin : 10.500 €
- CUS : 24.000 €
- CDC du Piémont de BARR et commune d'ANDLAU : 9.000 €
- Chambre de Métiers d'Alsace : 4.000 €

II. Semaine du Savoir Faire à MOLSHEIM

L'association « Savoir-Faire » regroupant les artisans du secteur de MOLSHEIM a organisé du 18 au 27 mars 2011 son 33^{ème} Salon des métiers manuels intitulé « Semaine du Savoir-Faire » regroupant 49 artisans représentant 41 métiers.

L'an passé, cette manifestation avait enregistré plus de 12.500 entrées et a ainsi permis à un large public de découvrir le savoir-faire de la quarantaine d'entreprises artisanales locales présentes.

Cette année, les objectifs concernent la promotion du tissu artisanal sur le territoire ainsi que la valorisation des métiers de l'artisanat. De plus, une action est chaque année entreprise auprès des collégiens pour les sensibiliser à des métiers très diversifiés avec notamment cette année un stand d'information sur l'apprentissage tenu par la Chambre de Métiers d'Alsace.

Le budget global de la manifestation, qui a réuni 49 exposants, est établi à hauteur d'environ 39.750 €.

Le financement est assuré essentiellement par la participation des exposants et la location des stands (21.500 €) ainsi que par les subventions de la Ville de MOLSHEIM (7.000 €), de la Région Alsace (3.975 €) et de la Chambre de Métiers d'Alsace (1.500 €).

Par délibération en date du 25 octobre 2010, le Conseil Général a fixé son intervention selon les modalités suivantes : taux d'intervention de 10 % du coût de l'opération, dans la limite d'une subvention de 2.000 € par opération.

En application de ce nouveau dispositif, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011, le montant de l'aide départementale dont peut bénéficier le demandeur s'élève à 2.000 €.

III. A.C.D.A.N. - Illuminations dans le quartier de Neudorf - Noël 2010

L'Association des Commerçants Détaillants et Artisans de Neudorf (A.C.D.A.N.) organise depuis de nombreuses années des animations de promotion du tissu économique et commercial local à l'occasion des fêtes de fin d'année.

En 2010, elle a souhaité reconduire cette manifestation en proposant un programme de décoration du quartier de manière festive et de nouvelles illuminations en particulier Route du Polygone. Il s'agit de permettre à la population et aux commerçants de bien ressentir l'esprit de Noël.

Le Conseil Général est sollicité à hauteur de 10.000 € pour tenir compte des nouveaux investissements engagés par l'association, les dépenses globales de l'opération ayant été estimées à 48.353 €. La CUS a d'ores et déjà accordé à l'association une subvention de 10.000 €.

En application de nos critères, le montant de l'aide départementale dont peut bénéficier le demandeur s'élève à 2.000 €.

La Commission de l'Economie, de l'Emploi et du Tourisme, lors de sa réunion du 28 avril 2011, s'est prononcée favorablement sur une participation départementale à hauteur de 10.000 € en faveur de la FREMAA, 2 000 € à l'association « Savoir Faire » et 2 000 € à l'A.C.D.A.N.

En cas d'accord, les crédits nécessaires seraient imputés sur les enveloppes budgétaires ci-dessous :

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
25877	65-6574-91	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
17593	65-6574-91	35 000,00 €	33 000,00 €	4 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer :

- une subvention de 2 000 € à l'association "Savoir Faire" au titre de la participation départementale à l'organisation de la "Semaine du Savoir Faire", 33ème salon des métiers manuels, qui a eu lieu à MOLSHEIM du 18 au 27 mars 2011

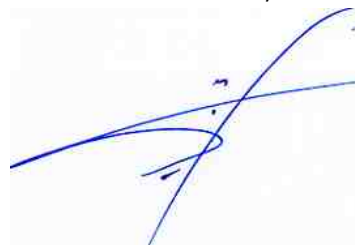
- une subvention de 2 000 € à l'Association des Commerçants, Détaillants et Artisans de Neudorf (A.C.D.A.N.) au titre de son action relative aux illuminations dans le quartier du Neudorf pour les fêtes de fin d'année 2010.

Elle approuve par ailleurs le programme partenarial 2011 à intervenir entre la Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace (FREMA) et le Département, et décide à ce titre d'attribuer à la FREMAA une subvention de 10.000 €.

Elle autorise en outre son président à signer ce document.

Strasbourg, le 24/05/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL